



Aumercier



Aumercier

BANQUET DES SENIORS

Le 24 janvier dernier, les seniors étaient conviés au traditionnel banquet organisé par la Ville et le CCAS à l'occasion de la nouvelle année.



Aumercier



Aumercier



DR

MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

Le 22 janvier dernier avait lieu la séance d'installation du Conseil de la Métropole du Grand Paris au Palais d'Iéna. Unanimité politique et ambition partagée ont marqué cette séance, pour la construction d'une véritable Métropole de rang mondial de plus de 7 millions d'habitants.



Gomes

ATELIERS BRIC'O SERRE-LIVRES

Les jeunes Cachanais ont profité d'un après-midi bricolage à la bibliothèque centrale, autour de la fabrication de serre-livres.



Mira

«CINÉ-MA DIFFÉRENCE»

Pour la première fois, la Ville et le cinéma organisaient une séance adaptée aux personnes en situation de handicap. Un dispositif qui rencontre un beau succès et qui sera renouvelé quatre fois cette année.



Gomes

CODE DE LA ROUTE POUR LES SENIORS

Cette séance de mise à niveau a permis aux personnes âgées de faire le plein de connaissances pour pouvoir prendre le volant en toute sécurité.



Gomes

ACCÈS AU DROIT DES JEUNES

Cinq classes de 1^{ère} des lycées de Cachan étaient invitées à découvrir une exposition sur l'accès aux droits des adolescents au lycée Maximilien Sorre. Intitulée «13-18, questions de justice», cette exposition était animée par la Protection judiciaire de la jeunesse avec le service prévention-médiation-sécurité et réalisée par les Productions de l'Ordinaire.

5

Édito

6-7

Grand angle

Vœux du Maire aux institutions

8-10

Actus

Trouver sa voie au forum des métiers
Ciné-junior, des séances pour les enfants
Inscriptions aux séjours de printemps
Travaux de la SGP autour de la gare
Etc.

11-16

Dossier

La citoyenneté locale en pratique

17

Histoire

Les Ateliers du Val de Bièvre

18-19

Culture

Théâtre: à vous de jouer !
Installations d'EB à l'Orangerie

20-21

Sport

Les handballeurs cachanais au top !

22

Initiatives citoyennes

Jean-Christophe Copsidis, notre monsieur bricolage

24-25

Tribunes

27

Pratique

Jean-Yves Le Bouillonnet
Maire de Cachan - Député du Val-de-Marne
Conseiller métropolitain

LES ADJOINTS AU MAIRE

Hélène de Comarmond
Affaires générales - Finances - Personnel -
Urbanisme
Vice-présidente du Conseil de territoire
Vice-présidente du Conseil départemental
Jacques Foulon
Développement économique - Emploi
Conseiller territorial
Edith Pescheux
Habitat - Logement
Conseillère territoriale
Samuel Besnard
Développement durable - Cadre de vie
et aménagement paysager - Mobilités -
Domainialité publique
Sylvie Chevalier
Solidarités sociales et familiales - Handicap
Personnes âgées - CCAS - CMS
Thierry Crosnier
Ecoles - Restauration scolaire - Activités
périscolaires et accueils de loisirs - Activités
sportives
Juliette Papazian
Médiation, Prévention, Sécurité et
tranquillité publique - Police municipale
Camille Vielhescaze
Jeunesse - Vie des quartiers - Vie citoyenne
Claire Marti
Cultures et patrimoine - Vie associative et
bénévolat
Hervé Willaime
Enseignement secondaire et supérieur

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Pierre-Yves Robin
Modernisation de l'action publique -
Cachan numérique
Caroline Carlier
Petite enfance
Bernard Tuprie
Commerces et animations commerciales -
Artisanat Tourisme - Cimetièrre et affaires
funéraires
Marianne Jannot
Précarités - Santé publique
Joël Fraud
Développement durable - Transition
énergétique
Christine Rescoussié
Relations et solidarités internationales -
Comité des relations internationales et des
jumelages
Robert Orusco
Communication municipale

Pour rencontrer vos élus :

01 49 69 69 81ou secretariat.elus@ville-cachan.fr

Nicolas Weierich

La photo du mois : Les 92 conseillers territoriaux du nouvel Etablissement Public Territorial T12, Grand-Orly Val-de-Bièvre Seine-Amont étaient réunis pour l'installation du conseil de territoire et l'élection de son exécutif (photo ci-dessus).

Michel Lepêtre, maire-adjoint de Vitry-sur-Seine a été élu Président du conseil de territoire. Pour Cachan, Hélène de Comarmond est élue Vice-présidente. Edith Pescheux et Jacques Foulon sont conseillers territoriaux.

LE MAG. Cachan est réalisé avec l'aide des différents services et associations de la Ville.

Directeur de la publication: Jean-Yves Le Bouillonnet - Directrice de la rédaction: Magali Teixeira 01 49 69 69 65 - Rédactrice en chef: Pauline Charles-Brunner 01 49 69 80 32 - Rédaction: Valérie Depret 01 49 69 69 99 - Iconographie: Cécile Petiot 01 49 69 69 82 - Ont participé à ce numéro: Émeline Thévenet, Laurent Muraro - Photos: Michel Aumercier, Olivier de Banès, Mira, Romain Gomes - Couverture: Cécile Petiot - Administration: Mairie, square de la Libération, BP 60600, 94234 Cachan Cedex - Suivi des réclamations: Armelle Le Bars 01 49 69 69 81 - Site internet: www.ville-cachan.fr - E-mail: communication@ville-cachan.fr - Création de maquette: Service communication - Cécile Petiot - Maquette, mise en page: Pellicam - Impression: Grenier - Tirage: 16 000 exemplaires. Régie publicitaire: PLC - 31, rue de la Rochefoucauld 75009 Paris 01 45 26 08 30 - fax : 01 42 82 97 04

Si vous ne recevez pas LE MAG. Cachan, merci de nous le signaler au 01 49 69 69 81



Labelle

« **Notre Ville, en partenariat avec les collectifs et les associations, a placé le citoyen au cœur de son action publique** »

Votre nouveau magazine

J'ai le plaisir de vous présenter votre nouveau magazine *Le Mag.Cachan*. Un nouveau format, des rubriques repensées, un contenu densifié, plus de clarté dans les informations, votre rendez-vous mensuel avec la Ville se veut encore plus proche de vos attentes. Associé au site Internet de la Ville récemment modifié, sa formule revisitée doit permettre de vous informer de manière plus interactive, plus efficace et plus simple. *Le Mag.Cachan* a une nouvelle maquette, repensée dans sa forme comme dans son contenu avec une partie détachable pratique et originale.

Le site Internet et le nouveau magazine sont à votre service, n'hésitez donc pas !

Représentation citoyenne

Comme le souligne le dossier du mois de février, votre participation dans la vie de la cité est un élément constitutif de la vie démocratique et du bien vivre ensemble, que nous appelons de nos vœux et qui constitue une manière d'agir quotidienne depuis longtemps mise en œuvre à Cachan.

Notre Ville, en partenariat avec les collectifs et les associations, a placé le citoyen au cœur de son action publique. D'observateurs, les Cachanais sont devenus acteurs de leur territoire. Les concertations, les réunions publiques, les échanges participatifs prennent une place de plus en plus importante dans la définition et l'élaboration de nos projets. La méthode adoptée pour le projet de la nouvelle gare en est un exemple singulier avec « l'Atelier Citoyen », reprise par d'autres communes. Ainsi, les habitants ont pu, dans ce cadre, exprimer leurs souhaits et faire des propositions concrètes pour faire évoluer le projet.

S'exprimer, valoriser les richesses locales, cliquer sur le net, prendre la parole, participer à la vie du territoire, sont autant de clés d'appropriation et de compréhension des projets de la commune, dans le seul but d'améliorer la vie au quotidien des Cachanais et de construire ensemble une ville apaisée, solidaire, moderne dans ses objectifs comme par les outils qui la rendent plus connectée et directe.

Installation du Conseil de la Métropole du Grand Paris et du Territoire T12

Après d'âpres et longs débats en 2015, je me réjouis d'avoir installé ce mois-ci, avec mes collègues maires et conseillers, la Métropole du Grand Paris. Nouvelle entité regroupant plus de 7 millions d'habitants et composée de 12 Territoires se substituant aux anciennes intercommunalités.

La Ville de Cachan est ainsi intégrée au Territoire T12 (Val de Bièvre-Seine-Amont-Grand Orly), qui n'a pas encore de nom. Hélène de Comarmond, Première adjointe au Maire de Cachan, en est l'une des vice-présidentes. Avec la Vallée Scientifique de la Bièvre, l'aéroport d'Orly et le Marché d'Intérêt National de Rungis, ce territoire sera desservi par 10 gares du Grand Paris Express. Il a d'importants atouts et pourra compter sur le développement du pôle scientifique et médical avec notamment de nombreux établissements d'enseignement supérieur et les grands équipements de soins tels que l'Institut Gustave Roussy, les hôpitaux Paul Brousse et Paul Guiraud et le CHU de Bicêtre.

La mise en place de ces deux structures sera longue et très intense. Vous pourrez en suivre l'évolution dans les pages de votre magazine.

Alors, pour toutes ces bonnes raisons, bonne lecture en attendant vos avis et vos suggestions.

Jean Yves Le Bouillonnet

Jean-Yves Le Bouillonnet
Député-Maire



En présence du préfet du Val-de-Marne, Thierry Leleu, de Jean-Jacques Bridey, Député-Maire de Fresnes, de Christian Métairie, 1^{er} adjoint au Maire d'Arcueil et Conseiller départemental, de l'Evêque du diocèse Michel Santier, d'Ivan Bouchier, sous-préfet et de Jean-Paul Huchon, Jean-Yves Le Bouillonnet a présenté ses vœux aux acteurs institutionnels.

CÉRÉMONIE

Vœux du Maire aux institutions

Le 20 janvier, Jean-Yves Le Bouillonnet présentait ses vœux aux acteurs institutionnels, économiques et associatifs. Extraits.

«L'année 2015 qui s'est achevée, a été pour notre pays, mais pour d'autres également, une année terrible, rythmée par des attentats odieux (...) Notre pays sait, nous savons, que rien ne sera vraiment plus comme avant.»

Le bilan de l'année 2015

«Cette année 2015 a été marquée par l'obtention du label «Ville 4 fleurs». Dans l'esprit de la Cop21, Cachan a toujours été engagée dans la transition écologique comme en témoignent la création et l'extension du réseau de géothermie, les jardins partagés, l'application du «zéro phyto», Autolib', les pédibus, les ruches etc. C'est bien tout cela qu'a salué le jury national des Villes fleuries.

Cette année, a été tout autant remarquable, le transfert à la commune du Parc Raspail par le Département.

Mais aussi l'aménagement d'un potager à l'école La Plaine et l'achèvement du travail d'étude pour la ferme pédagogique.

Parmi les autres grandes réalisations de 2015, on peut citer : la modification du PLU à l'unanimité, la rénovation du stade Dumotel, l'inauguration du square de la Fraternité et du jardin d'Arménie, Autolib' avec une 6^e station et le développement de la ville numérique avec la refonte du site Internet et l'installation des premiers tableaux numériques dans les écoles.

«**Nos valeurs républicaines et nos convictions sont au cœur de notre vie commune, elles sont notre histoire et le chemin de notre avenir**»

Perspectives 2016

«Pour l'année qui s'annonce, beaucoup de projets sont déjà en cours ! L'engagement des travaux de la gare Arcueil-Cachan pour la ligne 15 sud. La poursuite des travaux de requalification du parc Raspail et l'engagement

de la rénovation du château Raspail, l'ouverture du Théâtre Jacques Carat, le début de la réhabilitation de l'Hôtel de Ville.

Mais aussi, l'évolution du site de l'ENS, la fibre au Coteau, le nouveau puits de géothermie, le projet d'agrandissement du groupe scolaire du Coteau, celui de l'extension de l'école élémentaire Belle Image et les études préalables pour faire venir Vélib' sur notre territoire. Nous avons installé le T12 et dans les jours qui viennent, ce sera l'installation du Conseil de la Métropole du Grand Paris. Cette année, aussi, nous célébrerons les 30 ans du jumelage avec Wolfenbüttel en Allemagne. »

Une ville harmonieuse et apaisée

«Nous voulons que dans notre commune, chacun puisse trouver sa place, reconnaître celle de l'autre et vivre, simplement mais pleinement.

Notre ville porte des projets déterminants pour l'avenir commun de ses habitants. Nous n'avons pas peur d'évoquer cette magnifique idée du progrès dont notre pays doit nécessairement retrouver et redessiner les chemins.»

Jean-Yves Le Bouillonnet a salué le travail remarquable de certaines personnalités et acteurs de la vie locale en leur remettant une médaille de la Ville.



Aumercier

Jacques Senecat, ancien Président du Comité d'Entente des Anciens Combattants a reçu la médaille de la Ville pour son engagement à faire vivre la mémoire de notre histoire.



Aumercier

Jean-Yves Le Bouillonnet a souhaité honorer celui qui fut durant 17 ans Président de la Région Ile-de-France. A Cachan, la Région a, par exemple ces dernières années, participé financièrement à la rénovation du stade Léo Lagrange, la rénovation de l'Hôtel de Ville et du Théâtre Jacques Carat.



Aumercier

Bernard Quenardel, Jean-Pierre Delarue et Bernard Le Hannier ont également reçu une médaille pour leur engagement dans le monde sportif au sein du Club Olympique de Cachan. Ils seront également distingués par une médaille de la Jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.



Aumercier

Responsable du service des espaces verts durant plus de 30 ans, Bernard Pinkewicz a œuvré à l'obtention des labels 1 puis 2, 3 et cette année, «Ville 4 fleurs».

Jean-Yves Le Bouillonnet a souhaité partager avec son auditoire la fin de l'allocution prononcée par Victor Hugo, rentré d'exil, le 5 septembre 1870. Victor Hugo s'adressait alors au peuple de France qui l'attendait. Ce texte a été lu par Shivan, Océane, Alexandre et Samuel, membres du conseil des enfants.

« **Je ne vous demande qu'une chose, l'union ! Par l'union, vous vaincrez. Étouffez toutes les haines, éloignez tous les ressentiments, soyez unis, vous serez invincibles. Serrons-nous tous autour de la République en face de l'invasion, et soyons frères. Nous vaincrons. C'est par la fraternité qu'on sauve la liberté.** »



+ d'info: Retrouvez la vidéo diffusée pendant la cérémonie sur www.ville-cachan.fr

Trouver sa voie au forum des métiers



de Banès

Permettre aux jeunes de découvrir un métier et de s'informer sur leur orientation professionnelle, tels sont les objectifs de cette 7^e édition du Forum des métiers. Rendez-vous du 12 au 13 février sur le campus de l'ENS.

À 15-16 ans, il est loin d'être évident de savoir ce qu'on voudra faire plus tard. Idées reçues, manque de repères, images idéalisées d'un secteur... les professionnels présents au forum des métiers répondront aux jeunes pour les aider à faire des choix judicieux. Organisé par la Ville et le Conseil des jeunes, en partenariat avec la FCPE, les centres socioculturels, la Mission locale et les collèges et lycées de Cachan, cet événement est notamment ouvert au public scolaire, en particulier aux élèves de troisième ou de première des établissements cachanais, mais aussi à tous ceux qui souhaitent parler avec des professionnels de leur métier au quotidien. Concepteur de site Internet, architecte, artisan, comptable, médecin, ostéopathe, assistante sociale, banquier, professionnel du bâtiment, policier... il y en aura pour tous les goûts !

Comme l'an dernier, un coach animera un stand dédié à la rédaction de CV et à la préparation d'un entretien. En outre, des bornes interactives seront installées dans le forum pour aider les jeunes à préciser leurs attentes, à définir une orientation et à s'informer sur les différents parcours d'études.

7^e forum des métiers. Vendredi 12 février de 8h30 à 15h (scolaires) et samedi 13 février de 10h à 13h (grand public). ENS Cachan – Hall Villon, 61 avenue du Président Wilson.

+ d'info sur: www.ville-cachan.fr

1100 
enfants de 3 à 6 ans
fréquentent une école
maternelle à Cachan

Inscriptions en maternelle

Pour les enfants nés en 2013, il est temps de penser à l'inscription à l'école maternelle. Celle-ci se déroule du 19 février au 11 mars prochain auprès du service affaires scolaires. Pour procéder à l'inscription de votre enfant, pensez à vous munir de votre livret de famille (ou de l'acte intégral de naissance de l'enfant), de son carnet de santé avec les vaccinations à jour ainsi que d'une quittance de loyer ou, pour les propriétaires, de l'attestation d'assurance habitation de moins d'un mois.

Les demandes de dérogation sont à adresser à Monsieur le Maire, avant le 18 mars. Elles seront ensuite examinées par une commission composée des directions d'écoles et des représentants des parents d'élèves.

Service affaires scolaires : 01 49 69 69 51 ou affaires.scolaires@ville-cachan.fr. Ouvert de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15. Le samedi de 8h45 à 12h30. Fermé le jeudi matin.



DR

Enquête de l'INSEE

L'INSEE réalise du 1er février au 30 avril, en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP), une enquête sur le thème du cadre de vie et de la sécurité. Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Il s'agit également de recenser les faits de délinquance. Quelques ménages seront sollicités à Cachan. L'enquêteur sera muni d'une carte officielle l'accréditant.



CINÉMA

Des séances pour les enfants

Du 3 au 16 février, le cinéma La Pléiade participe pour la première fois à la 26^e édition du festival « Ciné-Junior ».

Initié par le Département et organisé chaque année depuis 1991 par l'association Cinéma Public, le Festival international de cinéma jeunes publics, «Ciné-Junior», fait découvrir aux jeunes Val-de-Marnais une autre facette du 7^e art.

Au programme : une sélection originale de longs et courts métrages et de productions indépendantes de qualité, dont beaucoup d'inédits, venus des quatre coins du monde.

Quatre projections dédiées aux tout-petits à partir de 2 ans »

Pour la première escale du festival à Cachan, La Pléiade propose quatre projections dédiées aux tout-petits – à partir de 2 ans –, et aux scolaires. En outre, deux autres séances, ouvertes au grand public, seront consacrées à la thématique phare de cette édition 2016 : «Les petites bandes d'enfants».

Du Rififi chez les mômes d'Alan Parker (samedi 6 février à 16h – dès 8 ans), est une parodie de film de mafia jouée par des enfants. Cette comédie musicale met en scène deux bandes adverses dont l'une possède une arme secrète : une mitraillette à crème pâtissière... Pour sa part, *Mustang* de Deniz Gamze Ergüven (samedi 13 février à 16h – dès 13 ans) retrace le parcours et le désir de liberté de cinq jeunes sœurs en lutte contre l'oppression des femmes qui existe encore en Turquie. Des projections placées sous le signe de la découverte que les jeunes cinéphiles apprécieront en famille ou entre amis.

Retrouvez la programmation du Festival et les informations pratiques sur : www.cinema-laplejade.fr

VACANCES DE PRINTEMPS

De la glisse et de la magie !

Du 16 avril au 29 mai, la Ville propose deux séjours d'une semaine à Bussy pour les enfants de 6 à 11 ans et un séjour au bord de la mer pour les 12-15 ans.

Bussy accueille les plus jeunes (6-11 ans) et se transforme en académie des jeunes sorciers ! Au programme : tournois de magie, élaboration de potions et confection de costumes pour la fête de fin de séjour. De quoi séduire les admirateurs du célèbre Harry Potter.

Les 12-15 ans, quant à eux, prennent le large, direction Douarnenez en Bretagne pour une escapade sous le signe de la glisse et de l'aventure.

Ils seront libres d'organiser leur programme d'activités et leur vie quotidienne.

Comment s'inscrire ?

Afin de permettre à tous les enfants de profiter des séjours, les tarifs varient selon le quotient familial.

La réservation se fait auprès du service enfance et jeunesse : déposer ou envoyer votre bulletin d'inscription (remplir un bulletin par enfant) **avant le 7 mars.**

Après étude de l'ensemble des demandes, un courrier confirmant votre réservation vous sera envoyé avant le 18 mars.

Les inscriptions définitives s'effectueront au service enfance et jeunesse du 21 mars au 1^{er} avril.

Le programme détaillé a été distribué dans les établissements scolaires.

À retrouver également dans les services municipaux et téléchargeable sur www.ville-cachan.fr

Service enfance et jeunesse

2 rue Gallieni.

01 49 69 61 09 ou

serviceenfancejeunesse@ville-cachan.fr



Début des travaux autour de la gare

Ce premier trimestre 2016 est marqué par le début des travaux menés par la SGP (Société du Grand Paris) et la RATP afin de préparer le chantier de la future gare. Fin février, cinq arbres situés entre le 19 avenue Carnot et l'hôtel Kyriad seront abattus. La démolition de l'hôtel Kyriad et des pavillons du 21 avenue Carnot est prévue au mois de mai.

Puis, du 14 au 29 mars prochain, débutent les travaux de réalisation de l'accès provisoire au RER rue du Docteur Gosselin. Cet accès a vocation à se substituer à celui

situé du côté du marché durant toute la durée du chantier de la future gare.

Notez que rue du Docteur Gosselin, le cheminement piéton et l'accès au RER seront maintenus pendant les travaux mais la circulation automobile sera interdite certains jours, en mars et cet été. L'accès provisoire au RER sera mis en service au mois d'octobre. **Une réunion d'information des riverains aura lieu le 19 février à 18h30 à la Grange Gallieni.**

+ d'infos au 01 49 08 55 79

Abonnement P+

Suite à la demande de nombreux usagers du RER B, Jean-Yves Le Bouillonnet a sollicité la RATP pour que le système d'abonnement P+ soit accessible sur les automates délivrant les titres de transport. L'abonnement P+ est une combinaison entre le pass Navigo et l'abonnement au parking de proximité (Bonnet). Cet abonnement est à l'heure actuelle uniquement délivré au guichet. À suivre ...



Les élus se mobilisent pour le maintien de la clinique Ambroise Paré

La clinique Ambroise Paré de Bourg-la-Reine est menacée de fermeture par son propriétaire, le groupe Védici, en raison de son manque de rentabilité supposée.

Aux côtés des maires de Bagneux, Marie-Hélène Amiable, de Bourg-la-Reine avec Jean-Noël Chevreau, de Philippe Laurent à Sceaux, Jean-Yves Le Bouillonnet et la Municipalité sont mobilisés aux côtés des personnels de la clinique afin d'éviter sa liquidation judiciaire. Un courrier signé par l'ensemble de ces élus a été adressé à l'Agence Régionale de Santé (ARS) d'Île-de-France afin que soit étudié un dossier de reprise par des médecins praticiens et que soit renouvelée l'autorisation de chirurgie, indispensable à l'activité de

l'établissement. La clinique joue, en effet, un rôle essentiel dans l'accès aux soins de proximité. Plus de 1100 accouchements y sont réalisés chaque année et sa disparition entraînerait un report d'activité sur les établissements voisins déjà largement surchargés suite à la fermeture de deux autres maternités en 2015 : celles de Meudon et de Massy. Ce sont également près de 70 emplois qui seraient supprimés en cas de fermeture.

+ Retrouvez une copie de la lettre adressée à l'ARS sur www.ville-cachan.fr



La citoyenneté locale en pratique

La citoyenneté ne se limite pas à l'exercice du droit de vote. Elle se définit également par la participation de chacun à la vie de la cité. Notre ville est un espace de vie et d'échanges où les habitants sont invités à faire part de leurs préoccupations, leurs idées et leurs besoins, contribuant ainsi à l'intérêt général.

Dans les comités de quartier, les commissions cadre de vie, le conseil des étrangers et bientôt le conseil citoyen en politique de la ville, les instances citoyennes sont diverses et témoignent bien de la participation des Cachanais à la vie locale.



COMITÉS DE QUARTIER

Encourager le dialogue et la concertation

Aumercier

Les comités de quartier ont pour vocation de favoriser les échanges et le dialogue entre les habitants et la Municipalité. Ils participent au développement d'une vie collective harmonieuse et apaisée.

Une volonté municipale

Dès 2002, alors que la loi relative à la démocratie de proximité n'impose la création de comités de quartier que dans les villes de plus de 80 000 habitants, la Municipalité fait le choix d'encourager et d'accompagner leur création à Cachan. Cinq secteurs sont aujourd'hui définis : Coteau, Centre-ville, la Plaine-Prairie, Ouest-Nord et Ouest-Sud. Progressivement, ces instances citoyennes de proximité ont permis d'associer les Cachanais à l'action municipale. Les comités de quartier démontrent en effet que l'expertise d'usage des habitants, basée sur leur pratique concrète du terrain, trouve tout son sens aux côtés de l'expertise technique des services et de la responsabilité des élus.

La concertation au service de l'intérêt collectif

Composante de la démocratie participative, les comités de quartier sont un espace collectif d'écoute, d'échange et de débat entre les habitants et avec l'équipe municipale. Lieu d'expression citoyenne, ils permettent aux Cachanais de faire part de leurs attentes, d'échanger sur les difficultés

rencontrées et de participer à la réflexion sur l'amélioration de leur cadre de vie. C'est également le moyen pour l'équipe municipale d'informer les habitants et de faciliter la concertation sur les projets en cours tout en étant à l'écoute des besoins. Ainsi, les attentes des Cachanais sont entendues tandis que les habitants impliqués dans les comités de quartier ont l'opportunité de mieux comprendre l'action municipale, avec le souci constant d'œuvrer pour l'intérêt général.

Une charte pour la démocratie participative

Soucieux de se réunir et d'avancer selon un cadre bien défini, les habitants des comités de quartier ont porté le projet de création d'une charte. Celle-ci a pour objectif de permettre une compréhension partagée du rôle et du fonctionnement des comités de quartier. Co-construite par l'ensemble des comités et par la Ville, son contenu a fait l'objet d'un débat de plusieurs mois. Elle a été présentée dans chacun des comités et approuvée par le Conseil municipal en novembre dernier. Cette charte permet d'acter les grandes lignes en terme d'organisation des réunions publiques, d'intervenants extérieurs ou encore du rôle des équipes d'animation. L'aboutissement d'une longue réflexion et un bel exemple de démocratie locale !

Retrouvez la charte des comités de quartier sur : www.ville-cachan.fr

Paroles d'habitants

Membres actifs des comités de quartier, Benjamin et Catherine nous font part de leur volonté d'agir pour améliorer la qualité de vie dans leur quartier.

Benjamin Desperies-Baille,

Coteau

« J'ai rejoint le comité de quartier du Coteau il y a trois ans. Cela fait partie de ma nature de prendre les choses en main et de m'investir au sein d'un groupe. C'était aussi l'opportunité de mieux connaître la vie du quartier. Participer aux réunions est un investissement important mais c'est un levier efficace pour faire avancer les choses. Au Coteau, chacun sait que la connexion ADSL est faible. Afin d'identifier précisément les difficultés, nous avons mené une enquête auprès des participants du comité de quartier, et c'est sur la base de ce document que nous avons été reçus par la Mairie qui se mobilise pour le déploiement de la fibre optique. Avec la chasse aux poissons et la descente aux lampions, on participe également à créer une vie de quartier conviviale et animée. »



de Banès

Catherine Chollet,

Ouest-Sud

« Le comité de quartier Ouest-Sud a une histoire particulière. Initié au même moment que les autres, il a eu un peu de mal à fonctionner jusqu'à sa reprise sur la base d'un périmètre plus restreint et plus cohérent il y a un peu plus d'un an. Notre volonté aujourd'hui est de créer du lien entre la zone pavillonnaire et le quartier plus urbain de Cité jardins mais aussi de développer l'animation du quartier. Je porte beaucoup d'intérêt à ces réunions car j'aimerais que les gens se rencontrent davantage, que l'on puisse se retrouver autour d'activités comme dans d'autres lieux de la ville. Vivre ensemble ne peut pas se résumer à de la cohabitation. J'espère que le contrat de ville permettra de donner un nouvel élan à notre comité. En attendant, j'invite tous les habitants de Ouest-Sud à nous rejoindre pour discuter et débattre de l'avenir de notre quartier. »



de Banès

Equipes d'animation : un engagement indispensable

Tous les Cachanais peuvent participer librement et sont les bienvenus aux réunions des comités de quartier. Celles-ci sont animées par une équipe d'habitants volontaires non élus qui propose l'ordre du jour de la réunion, veille au bon déroulement des débats et rédige le compte rendu ensuite diffusé. Ces habitants particulièrement investis réalisent un travail essentiel qui permet de faire vivre les comités de quartier. Dans le quartier Ouest-Sud par exemple, c'est bien l'implication d'une poignée d'habitants motivés qui a permis de relancer le comité il y a plus d'un an.

Pour rejoindre les comités de quartier retrouvez tous les contacts sur : www.ville-cachan.fr



de Banès

Chaque comité de quartier se réunit au moins 3 fois par an
Prochaines réunions :

- **Coteau, 3 février à 20h30 à l'espace Courbet**
 - **Centre-ville, 10 février à 20h30 à La Maison Cousté**
- **Ouest-Sud, 17 février à 19h30 au Centre socio-culturel Lamartine**

+ d'info sur : www.ville-cachan.fr

Les commissions cadre de vie

Les commissions cadre vie réunissent les amicales de locataires et les conseils syndicaux afin de favoriser le mieux vivre ensemble.



Aumercier

Les commissions cadre de vie ne se substituent pas aux comités de quartier, c'est une instance de dialogue complémentaire.

Depuis 2008, ces réunions ont pour ambition de créer du lien entre les habitants et de permettre à chacun de s'exprimer et de faire des propositions pour améliorer l'environnement commun. Elles sont animées par le service Habitat-Logement avec les services Prévention-Médiation-Sécurité et Développement durable.

Exprimer les préoccupations du quotidien

Composées des amicales de locataires, des conseils syndicaux des copropriétés, de services communaux et d'élus, les commissions cadre de vie sont d'abord un lieu d'expression et d'échange.

L'occasion pour les habitants de se retrouver, de relever les dysfonctionnements, en pied d'immeuble et dans le quartier et de penser, ensemble, des moyens d'amélioration. 3 thématiques, qui témoignent bien des préoccupations quotidiennes ont émergé lors des dernières visites de quartier: la tranquillité-sécurité, la propreté et l'organisation de l'espace public. Ces sujets font l'objet de réflexions plus approfondies dans le cadre des ateliers.

Chercher ensemble des solutions

À qui se référer lorsque des jeunes gens occupent le hall de l'immeuble ? Comment favoriser le respect du tri des déchets ?

Dans les commissions cadre de vie, les habitants adressent des demandes aux services de la Ville qui assurent un suivi et apportent des réponses. Mais, ces citoyens investis formulent également des propositions pour encourager le civisme. Et il n'est pas rare que les pistes de travail envisagées donnent lieu à la création de nouveaux outils efficaces.

Des réalisations concrètes

La charte de bon voisinage a été imaginée par les habitants pour fixer les règles du bien-vivre ensemble. Le dispositif «Voisins solidaires» et la Fête des voisins connaissent un succès grandissant et permettent de dynamiser le lien social et les rencontres. Parce que le bien vivre ensemble commence par le respect des règles, les habitants ont également sollicité les services de la Ville pour l'édition de plusieurs supports de communication : le mémo du tri, le calendrier des encombrants etc. que chacun peut afficher dans son immeuble. En terme de sécurité, des fiches réflexes ont été élaborées sur le dépôt de plainte et la prévention des cambriolages.

Retrouvez Les dates des prochaines commissions sur www.ville-cachan.fr
Service habitat-logement
au 01 49 69 15 77 ou habitat.logement@ville-cachan.fr



Agnès Lancray,

présidente de l'Amicale des locataires du 27 rue de la gare

« Les commissions cadre de vie, c'est un bon moyen pour discuter et constater tous ensemble les dysfonctionnements mais aussi ce qui marche bien. Chacun d'entre nous peut avoir des idées pour améliorer le quotidien. Selon moi, c'est important d'être entendu par la Ville et de voir que les choses avancent.



de Bannes

Pour autant, il ne faut pas tout attendre de la Mairie. En terme de propreté par exemple, beaucoup de nos concitoyens se plaignent. Moi, j'aime leur rappeler que cela commence par un comportement civique individuel ! C'est aussi pour cela que nous essayons de faire de la pédagogie en affichant les règles du tri pour les poubelles dans les halls.

J'ai maintenant une bonne vision du fonctionnement des services de la Ville et je peux faire le relais avec les résidents de mon immeuble. Je ne suis pas du genre à baisser les bras mais je souhaite, avant tout, que chacun se responsabilise. C'est la clé du bien vivre-ensemble.»



REPRÉSENTATION CITOYENNE

Donner la parole à tous Les Cachanais

de Banes

Le Conseil des enfants et le Conseil des étrangers sont deux instances démocratiques créées par la Ville afin de représenter la diversité culturelle et les plus jeunes générations.

De nombreux projets portés par ces deux conseils ont permis d'améliorer le quotidien de l'ensemble des Cachanais.

Le Conseil des enfants

Création d'une brocante avec collectes de jouets pour les associations, journée sans voiture, ouverture d'une ludothèque pour une journée jeux de sociétés... Voilà quelques exemples d'idées de projets que les jeunes élus du Conseil des enfants ont mis en place depuis sa création en 1994. En plus d'exprimer leur avis sur la commune, ils apprennent, aux côtés d'élus, l'exercice de la démocratie. Associés pleinement à la vie locale, ils participent régulièrement aux commémorations, fêtes et projets solidaires, environnementaux, sportifs et culturels.

Le Conseil des étrangers

Les étrangers de Cachan ont aussi leur organe de représentation. Le Conseil des étrangers est un moyen de leur donner la parole, les impliquer davantage dans la vie locale et de favoriser ainsi leur intégration. Depuis sa création en 2010, il a été renouvelé en novembre 2014. Les 24 membres, natifs d'Afrique, d'Asie, d'Europe de l'Est et du continent américain, ont participé à la conception d'un guide traduit en plusieurs langues pour aider les étrangers à s'installer à Cachan et à participer à la vie de la cité.

Sergiu Dubnic,

membre du Conseil des étrangers

« Je suis content de vivre dans cette ville qui encourage le dialogue avec les habitants.

Dans mon pays, la Moldavie, ces initiatives n'existent pas. Ici, on peut dialoguer avec les élus, s'exprimer sur les projets qui nous concernent. On participe, avec les membres du Conseil des enfants, aux manifestations de la Ville, comme la Semaine de la solidarité internationale. C'est l'occasion d'échanger avec les autres habitants, de faire découvrir notre culture, et de véhiculer des valeurs positives sur la diversité, ce qui est important dans ces moments de forte immigration. »



DR



de Barnes

VIE DES QUARTIERS

Participez au conseil citoyen !

La réforme de la Politique de la ville de 2014 instaure un conseil citoyen dans chaque quartier prioritaire afin d'associer davantage les habitants à la réalisation de projets dans leur quartier. De quoi s'agit-il ? Comment participer ?

À Cachan, Cité-jardins est classé par l'Etat comme étant un quartier prioritaire. Ainsi, des moyens spécifiques sont accordés afin de soutenir des actions associatives, d'amélioration du cadre de vie etc. Avec le conseil citoyen, les habitants seront totalement associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation de ces actions. Le Conseil citoyen s'inscrit dans la continuité des dispositifs pré-existants en terme de démocratie locale, mais sa composition et son fonctionnement sont inédits : il est indépendant du pouvoir politique et les élus n'y sont pas représentés. Il est composé d'une part, d'habitants volontaires et d'habitants tirés au sort dans le respect de la parité, et, d'autre part, d'acteurs locaux (commerçants, représentants associatifs etc.). Accompagné par les services municipaux dans un premier temps, le conseil citoyen a vocation à se constituer en association.

Quels moyens pour quels projets ?

Dynamiser le lien entre les habitants, améliorer l'image du quartier et le cadre de vie avec le bailleur social, favoriser l'accès aux activités sportives et culturelles... tels sont les sujets sur lesquels les habitants seront amenés à travailler et faire des propositions. Une salle, mise à disposition par la Ville permettra la tenue des réunions. Le Conseil citoyen pourra être accompagné s'il souhaite développer des actions.

Comment participer ?

Le conseil citoyen, c'est l'occasion pour les habitants de faire part de leurs idées et d'agir concrètement pour l'amélioration du quartier Cité-jardins ! **Pour y participer, adressez votre candidature avant le 12 mars :** formulaire à remplir sur www.ville-cachan.fr, par mail à dsu@ville-cachan.fr ou par courrier à l'attention du Service du développement social urbain.

+ d'info : au 01 49 69 69 10.

3 questions à Camille Vielhescaze

adjoint à la jeunesse, la vie des quartiers et la vie citoyenne



Perrot

Comment la Municipalité fait-elle vivre la citoyenneté locale ?

Nous portons à Cachan la conviction que pour mieux vivre ensemble, il faut faire ensemble. Cela se traduit dans de nombreuses instances de participation citoyenne, avec les comités de quartier, le conseil des étrangers, les commissions cadre de vie etc. Elles permettent à la Ville d'être à l'écoute directe des habitants et de répondre à leurs préoccupations quotidiennes. Ce sont aussi toutes les associations cachanaises, les 3 centres socioculturels, cœur battant de notre Ville, qui proposent des activités et des événements fédérateurs. La citoyenneté locale, ce sont les Cachanais eux-mêmes qui la rendent chaque jour concrète.

Pourquoi une charte des comités de quartier ?

Ce sont les comités qui l'ont souhaité et proposé aux élus. Cette charte affirme notre conviction commune que les habitants ont leur mot à dire sur ce qui se passe dans leur quartier. Elle pose l'ambition des comités, lieux d'échanges et d'information, instances de concertation, d'interpellation et d'initiatives citoyennes. Elle permet aussi de préciser leur fonctionnement. La charte, dans son élaboration, aura été à l'image de ce à quoi nous croyons : une démarche collective pour que chacun se sente responsable et acteur de la vie cachanaise.

« Pour mieux vivre ensemble, il faut faire ensemble »

Que pouvez-vous nous dire du conseil citoyen ?

C'est une démarche inédite pour la Cité Jardins ! Cela sera une instance autonome, composée d'habitants, d'associations, de commerces... qui discuteront ensemble des actions qu'ils souhaitent conduire sur leur quartier, et auront les moyens de les mettre en place. Il s'installera dans les prochains mois.



VIE ASSOCIATIVE

Les Ateliers du Val de Bièvre

Passionnés d'histoire, et plus particulièrement par l'histoire locale du Val de Bièvre, les membres de l'association aiment partager leur savoir et leur curiosité. Découverte.

La création de l'association

L'association a été fondée par des amis : Raymond Gérard, Robert Clusan, Pierre Bury. Ils avaient créé en 1985 un premier journal, Arc'Echo, au centre Erik Satie d'Arcueil. En 1991, ils contactent Jacques Carat, maire de Cachan, et son ancien premier adjoint, André Veysiere, pour leur présenter leur projet d'installation dans notre ville. Plusieurs Cachanais se joignent alors à eux pour créer les Ateliers du Val de Bièvre dont Annette Lebonhomme, Patrick H. Simon, Robert Aebersold et quelques autres.

Une revue trimestrielle

La revue «Les Chroniques du Val de bièvre» est née en même temps que l'association en 1993. Dans son éditorial du 1^{er} numéro,

Patrick H. Simon, aujourd'hui président d'honneur, écrivait : *«notre champ d'activité central est l'histoire. Celle-ci pour être bien appréhendée, nécessite diverses approches, toutes complémentaires et intéressantes. La recherche historique se nourrit de mille petites choses, de faits quotidiens comme d'événements retentissants. Chacun, à son niveau, peut participer à cette activité qui permet de s'intégrer dans une communauté de vie héritée des siècles.»*

Des activités pour les adhérents

L'association, en sus de la revue, propose à ses adhérents diverses activités :

- Des visites-conférences mensuelles avec une guide-conférencière cachanaise, Virginie Descotte.

- Des conférences à la bibliothèque centrale de Cachan tous les deux mois.
- Deux sorties annuelles vers des sites historiques ou culturels avec le car de la ville.
- Un repas annuel avec ses adhérents. Chaque année, l'association participe également à l'organisation du jeu de piste d'Arcueil-Cachan. Avec le responsable du service du patrimoine, elle élabore l'exposition qui a lieu au moment des Journées européennes du patrimoine. Par ailleurs, des balades-conférences sur le thème «Les quatre aqueducs d'Arcueil-Cachan» (photo ci-dessus) sont proposées à des groupes ou des classes qui le souhaitent.

Article proposé par les Ateliers du Val de Bièvre

Contact : Permanence à la Maison des Associations, 9 rue Amédée Picard, le jeudi de 14h30 à 16h30
Courriel : lesateliersduvaldebievre@laposte.net



Rencontre avec Grégoire Delacourt

Le samedi 6 février, la *Bibliothèque La Plaine* accueille l'auteur de romans à succès, Grégoire Delacourt. Le romancier s'est notamment fait connaître dans le monde entier avec *La Liste de mes envies*, adapté au théâtre et au cinéma. Cette rencontre sera l'occasion d'échanger avec un auteur attachant qui sait ausculter avec beaucoup de finesse les relations humaines. Vente-dédicace sur place organisée par la librairie Chroniques à l'issue de la rencontre.

Samedi 6 février de 15h à 17h. Entrée libre. Bibliothèque La Plaine : 01 45 47 33 79

+ d'info sur: bibliotheque.ville-cachan.fr



THÉÂTRE

À vous de jouer !

Pendant les vacances scolaires, le Théâtre de Cachan et la Compagnie Aux Arts etc. organisent un atelier théâtre gratuit au CSC Lamartine.

Vous avez entre 13 et 25 ans, vous avez envie de monter sur scène et de créer un spectacle ? Cet atelier est fait pour vous !

Du 22 février au 5 mars, Magali Lérès, directrice artistique du Théâtre de Cachan et metteur en scène de la Compagnie Aux Arts etc., propose un atelier ouvert à tous les jeunes Cachanais qui ont envie de découvrir la pratique théâtrale et le spectacle vivant. « L'idée est de permettre à des jeunes d'âges et de parcours variés de se rencontrer, de s'exprimer, de nourrir leur curiosité et d'apprendre en partageant un bon moment. L'art permet une ouverture inouïe sur le monde et je souhaite transmettre ma passion pour les arts vivants », explique Magali Lérès.

À raison de cinq après-midi par semaine, pendant toute la durée des vacances de février, les participants apprendront tour à tour à jouer avec leur corps, à maîtriser leurs émotions et à faire vivre un texte grâce à une série de jeux ludiques et d'exercices collectifs. Pour sa part, la seconde semaine

d'atelier sera intégralement consacrée à la mise en scène du spectacle et aux répétitions avant la représentation publique qui se déroulera le samedi 5 mars à 19h au centre socioculturel Lamartine.

Cet atelier s'inscrit dans le cadre du Festival des arts Mad'in Cachan, lancé en 2015, dont l'objectif est de promouvoir les arts vivants – théâtre, danse, photo, vidéo, écriture, BD, musique, marionnettes – auprès de l'ensemble des Cachanais et aux quatre coins de la ville.

Fruit du partenariat entre le Théâtre, les trois centres socio-culturels, le service jeunesse, l'Orangerie, le conservatoire, la bibliothèque et les associations Utimatum School, De la Tête aux Pieds, et la Compagnie Aux Arts etc., le Festival des arts Mad'in Cachan est un projet artistique un peu fou dont l'aboutissement prendra la forme d'un week-end artistique et festif à la rentrée 2016, pour la réouverture du Théâtre de Cachan-Jacques-Carat.

Atelier de théâtre Festival des arts Mad'in Cachan.

Du 22 février au 5 mars. À partir de 13 ans.

Renseignements et inscriptions :

margaux.fmc@gmail.com ou 01 49 69 61 10.

Réunion d'information : mercredi 10 février à 16h au CSC Lamartine.



Blanc Lunaire

Du 8 février au 12 mars, l'Orangerie accueille Blanc Lunaire d'EB, lauréate de la Biennale d'art contemporain 2014.

Cette exposition mêle dessins, sculptures et installations qui plongent le visiteur dans un monde blanc, sans artifice, où tout est possible...

L'Orangerie – 15 rue Gallieni. Vernissage le mercredi 10 février à 19h.



Le Handball Club de Cachan en plein match - septembre 2015.

Les handballeurs Cachanais au top !

Tandis que l'équipe senior masculine de handball se défend bien au niveau régional, les deux équipes féminines culminent toutes les deux en tête du championnat départemental. Formation, jumelage, tournois : l'actualité du club déborde en 2016.

Ils étaient parvenus à se qualifier pour monter en niveau régional la saison dernière. Les joueurs de l'équipe masculine senior du Handball Club de Cachan (HBC) tiennent bon dans ce nouveau championnat. La concurrence est pourtant rude. «On est quand même 4^{es} au championnat», souligne Marc Desplanques, président du club. «On est en plein apprentissage en niveau régional, on rencontre des équipes réserves de clubs qui évoluent au niveau national comme Saint-Mandé, Ivry... On y voit une rapidité de jeu qu'on ne connaissait pas et forcément, ça nous tire vers le haut.» A ce stade de la compétition, l'équipe du HBC est en bonne voie pour se qualifier dans la première poule du championnat, les play-off.

Les deux équipes féminines au sommet du Val-de-Marne

Côté féminin, là aussi, la satisfaction est au rendez-vous. L'an dernier, le HBC ne comptait qu'une équipe féminine. Une seconde équipe a pu être constituée en début de saison. Et aujourd'hui, les deux équipes seniors féminines occupent la tête du championnat départemental. «C'est vraiment énorme comme résultat», se réjouit Marc Desplanques. «Nous sommes passés de moins de 16 à 26 joueuses et le collectif féminin est super motivé, les résultats sont au rendez-vous !»

La recette du succès ? «Des personnes motivées, aussi bien au niveau de l'entraînement que chez les joueurs» répond simplement le président du club. Surtout, le HBC cultive d'abord la

convivialité. «Dans la période que l'on vit, le sport permet de partager des moments de convivialité et des valeurs essentielles autour du bien-vivre ensemble» insiste Marc Desplanques.

45 ans d'amitié avec le club allemand de Lehre

Autre fruit de cette culture de convivialité, le jumelage avec le club de handball de la ville de Lehre, en Allemagne, fête cette année son 45^e anniversaire. Le week-end de l'Ascension, une cinquantaine d'Allemands seront accueillis chez les familles des handballeurs cachanais. «Grâce au soutien de la Ville, nous arrivons à organiser un tournoi international de handball», se félicite le président du HBC. «Cette année, nous voulons faire quelque chose de spécial.»

Nouveau : un tournoi de mini-hand

Avant la venue des Allemands, le HBC organise le 20 mars, pour la première fois, un tournoi de mini hand au gymnase Victor-Hugo. L'événement rassemble toute la journée douze équipes d'école de hand du département, c'est-à-dire des enfants de 6 à 8 ans. Les projets ne manquent pas au club. Deux femmes seniors viennent de décrocher leur titre d'arbitre. Un ancien joueur international, qui évoluait en équipe nationale d'Algérie, vient de rejoindre les bénévoles du club. Un beau recrutement qui permettra au HBC de continuer à évoluer vers les sommets des compétitions.

Tournoi féminin de tennis

Le Tennis club de Cachan organise les samedi 13 et dimanche 14 février le premier tournoi multi-chances open. Les joueuses auront l'assurance de jouer trois matchs pendant les deux jours, sur deux courts. Remise de lots à l'issue du 2^e jour. Inscriptions au 01 45 60 00 92 ou 06 74 74 90 64.

Tarif: 25 euros (20 euros pour les 15-17 ans).



Certificat médical pour la pratique de la compétition et licence 2016 obligatoires.

**Tennis Club de Cachan,
25 avenue de l'Europe.**

Fermeture de la piscine

À noter ! La piscine de Cachan sera fermée du lundi 22 février au vendredi 4 mars inclus pour cause de vidange. **La réouverture au public aura lieu le samedi 5 mars à 9h.**





PORTRAIT

Jean-Christophe Copsidis, notre monsieur bricolage

Ce Cachanais se souvient de sa mère lui racontant la ville quand la ferme dominait l'avenue Carnot et que les champs de blé recouvraient les terrains de l'actuelle ENS. Aujourd'hui, lui et sa famille y sont toujours installés. Depuis 2010, il y a développé son activité. Un rêve d'enfant devenu réalité, une boucle bouclée.

Dirigeant d'un groupe de magasins de bricolage, Jean-Christophe Copsidis vit à Cachan depuis quatre générations. Aussi, cet entrepreneur confirmé n'a pas hésité quand l'opportunité de s'y implanter s'est présentée. «Il était pour moi inconcevable de laisser passer cette chance, de vivre et travailler dans cette ville que j'affectionne particulièrement».

Un projet d'implantation appuyé

Outre ses atouts - sa taille humaine, sa proximité avec Paris, sa qualité de vie et son cadre verdoyant - Jean-Christophe apprécie Cachan pour la disponibilité, l'accueil et l'écoute dont tout commerçant bénéficie quand il démarre son activité. «Le Maire, les élus et les services de la Ville ont fait preuve d'une réelle volonté de m'accompagner dans toutes les démarches de mon projet, de m'aider à développer et à faire vivre mon commerce».

Un commerçant impliqué

C'est naturellement que Jean-Christophe a souhaité à son tour s'investir pour la Ville.



Je suis fier d'être un enfant de Cachan, et de participer pleinement à la vie locale»

Dans le domaine du sport d'abord, en tant que sponsor des Foulées cachanaises et partenaire d'équipes de football (minimes et féminine). «Nous apportons un soutien financier et subventionnons l'achat de maillots pour les équipes du COC».

Puis, en tant qu'adhérent de l'association des commerçants du centre-ville, Jean-Christophe contribue

à dynamiser le tissu économique local, en particulier le commerce de proximité, dont il a fait sa spécialité. Il participe aux réunions et partage volontiers son expérience sur certains dossiers «dans un esprit fédérateur et d'équipe».

Car pour lui, «le commerce de proximité est un véritable atout pour la ville». Au-delà d'animer les quartiers, «il offre aux habitants la possibilité de bénéficier d'un accueil, d'un accompagnement et de conseils de qualité durant toute la démarche d'achat».

Jean-Christophe se réjouit de l'arrivée du métro Grand Paris et de la revalorisation du quartier. «La gare va considérablement améliorer l'accès à la Ville, ce qui va faciliter la venue de clients potentiels. En tant qu'habitant, je vais également bénéficier des nouveaux aménagements, ce dont je me réjouis.»



- FENÊTRES PVC / BOIS / ALU
- PORTES D'ENTRÉE
- PORTES BLINDÉES
- PORTES DE GARAGE
- PERGOLAS
- STORES
- VOILETS
- PORTAILS

VOTRE INSTALLATEUR CONSEIL DEPUIS 1985

Alain Peuchot SARL
VOTRE PROJET AU COEUR DE NOTRE PASSION

décStory
DESIGN & DÉCORATION

ANNIVERSAIRE 30 ans

RGE
QUALIBAT

01 46 63 36 25

101 av. Aristide Briand • RN 20 • 94230 CACHAN
E-mail : alain.peuchot94@orange.fr • Site : www.replacement-fenêtres-cachan.fr



fca

ISOLATION & RAVALEMENT
DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...

MURS • MENUISERIES • COMBLES • VMC • RAVALEMENT

-30% de crédit d'impôt

Sceaux **fcaweb.fr**

01 41 87 08 25

UNE BANQUE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit Mutuel

CRÉDIT MUTUEL CACHAN
1, RUE MARX DORMOY - 94230 CACHAN
TEL. : 0 820 00 12 09* - COURRIEL : 08174@CREDITMUTUEL.FR

Le Crédit Mutuel, banque mutualiste, appartient à ses 7,5 millions de clients-sociétaires.

01 46 63 36 25

AUFFRET MATÉRIAUX

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
ENLÈVEMENT DE GRAVOIS

Vente aux particuliers



STARMAT
les matériaux, c'est notre métier

AIR LIQUIDE

79-83, avenue Paul-Vaillant-Couturier - ARCUEIL
Tél. : 01 45 46 37 70

Acheter, Vendre, Louer, Gérer
Depuis 1974 à votre service

CENTURY 21 L'Immobilière RN 20
8, rue Galliéni (face mairie)
CACHAN
01 46 65 79 99
ag220@century21.fr
www.century21immobilierem20-cachan.com



Century 21

Qui s'y connaît aussi bien ?
Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante

Mr. Bricolage
ON PEUT COMPTER SUR LUI

AMÉNAGER DÉCORER JARDINER BRICOLER

en plein cœur du centre ville à Cachan




PARKING 200 places GRATUIT 2h

01 46 65 09 50

29/31, avenue Louis-Georgon
du lundi au samedi - 9h/19h30

Groupe socialiste**La Métropole du Grand Paris et ses territoires**

La Métropole du Grand Paris (MGP) et les Conseils de territoire ont été installés en janvier 2016. La Ville de Cachan est représentée au Conseil de territoire « T12 », dont le nom est provisoire, par Jean-Yves Le Bouillonnet, Jacques Foulon, Edith Pescheux et Hélène de Comarmond, qui a été nommée deuxième vice-présidente du T12.

La Métropole a pour ambition, d'une part, d'œuvrer en faveur d'un développement et d'un aménagement du territoire plus équilibré et d'autre part, de propulser Paris et la petite couronne dans la cours des grandes capitales mondiales. Il est vrai que depuis de trop nombreuses années, l'agglomération parisienne a fait l'objet d'un développement déséquilibré, concentrant les activités économiques à l'ouest et laissant la problématique du logement social à la volonté des communes, certaines ne jouant pas le jeu de la loi SRU.

Pour ce qui est de notre T12, il est constitué de 680.000 habitants. Ce vaste territoire regorge d'ambitions. Des projets d'avenir nous n'en manquons pas : ligne 15, ZAC Campus Grand Parc, le pôle Orly-Rungis ou encore la future Cité de la Gastronomie.

Les enjeux sont très importants et vos élus seront attentifs et veilleront au respect des coopérations entre les communes pour que le développement de notre territoire puisse être à la fois attractif et juste et que ses ambitions se concrétisent en actes.

Les élus socialistes et apparentés

Groupe radical de Gauche**La République attaquée dans ses valeurs**

Pourquoi ajouter dans la Constitution une peine de déchéance de la nationalité pour les français condamnés pour atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation ou acte de terrorisme, nés Français, mais bénéficiant d'une seconde nationalité ?

Pour nous, l'efficacité d'une telle mesure serait totalement dérisoire, inutile et dangereuse.

En effet, elle n'aura aucun effet sur les terroristes dont l'objectif est de semer aveuglement la mort. En quoi, concrètement, protégera-t-elle la France du terrorisme ?

Elle remet en cause le droit du sol, un principe profondément enraciné dans l'histoire de notre République. S'y attaquer sèmera le trouble dans les principes qui fondent notre conception républicaine de la nationalité.

Accepter la déchéance de nationalité, c'est aussi prendre le risque de fragmenter encore un peu plus la société française. Les binationaux sont des français à part entière. Il ne peut y avoir plusieurs catégories de français au sein de notre République. Une République forte ne crée pas de différence entre ses enfants. Certains envisagent même d'étendre cette déchéance pour tous les français. La France ouvrirait ainsi la porte à la fabrique d'apatrides en violation du droit international.

Pourquoi vouloir mettre en place l'une des mesures les plus symboliques soutenues depuis des années par le Front National ?

Par ailleurs, concernant l'état d'urgence, son inscription est aussi discutable. Nous pensons qu'il faut être particulièrement vigilant pour éviter dérives et abus en tous genres afin de préserver les libertés de chacun.

Respectons les valeurs de la République : Liberté, Egalité, Fraternité, Laïcité.

Yasmine Cajon et Hervé Willaime

**Groupe PCF Front de Gauche****POUR AMBROISE PARÉ**

L'annonce mi-octobre de la possible fermeture de la clinique Ambroise Paré pour des raisons de rentabilité a suscité une forte émotion

Rapidement les habitants et leurs élus se sont mobilisés pour demander avec force le maintien en activité de l'établissement auquel nombre d'entre eux sont attachés comme l'a montré le rassemblement du 19 janvier.

En effet avec 66 lits Ambroise Paré réalise quelques 1100 accouchements par ans et plus de 2000 opérations chirurgicales.

La fermeture de cette clinique aurait sans aucun doute des répercussions particulièrement négatives pour l'offre de santé de populations qui connaissent déjà de nombreuses difficultés.

Le tribunal de commerce de Nanterre a prononcé la mise en liquidation judiciaire de l'établissement avec pour échéance le 27 janvier.

Une possibilité de reprise existe mais elle reste soumise à l'autorisation par l'Agence Régionale de Santé (ARS) de poursuivre l'activité chirurgie.

Or cette dernière ne devrait statuer qu'au mois de mai....

Attendre cette échéance n'est pas possible alors que près de 70 emplois risquent de disparaître ce qui ferait tache dans le cadre de « l'inversion de la courbe du chômage ». Nous ne pouvons imaginer que l'ARS prenne une telle responsabilité.

Le Front de Gauche, et les élus du territoire sont intervenus auprès de la direction de l'ARS afin d'avoir une entrevue rapidement.

Quoiqu'il en soit nous vous appelons à rester vigilants et mobilisés autour des personnels soignants ou administratifs de la clinique Ambroise Paré afin de maintenir un service de santé de proximité sur notre territoire.

OUI DECIDEMENT AMBROISE PARE DOIT POURSUIVRE SON ACTIVITE

Groupe communiste et apparenté

**Groupe environnementaliste****La nouvelle gare arrive ?**

Cela n'a l'air de rien mais le Cachan du XXI^e siècle se prépare lentement mais sûrement. On ne fait pas évoluer une ville en un claquement de doigt, on ne modifie pas la topographie, le paysage d'un quartier en un seul instant. Il a fallu trente ans pour que l'extension sud ait le visage actuel et que s'efface des mémoires celui qu'il fut avant guerre. Fin décembre les commerces ont laissé place au chantier de la nouvelle gare du Grand Paris Express. J'avoue avoir aimé ce lieu cosmopolite avec ses enfants au printemps qui jouaient à faire des doigts de sorcière utilisant les fleurs mauves et lilas aux parfums enivrant des Catalpas. Il ne m'était pas rare descendant de la gare d'y faire une halte avant un Conseil ou un bureau municipal pour me restaurer de mets de qualité qui sentaient l'Orient ou le Bosphore.

Cependant, les aiguilles de l'horloge du monde avancent inexorablement et en montant dans le train ce matin de fin janvier, j'ai jeté un regard furtif sur ce passé pour mieux me féliciter de l'avenir qui est en marche. Une chance pour le quartier et notre ville que l'arrivée de la ligne 15 sud. Cet nouvel espace va offrir des possibilités nouvelles, plus de commerçants et d'activités vont voir le jour pour mieux servir et vivre notre Ville dans un quartier moderne et humain.

Joël Fraud groupe environnementaliste social

Cachan ensemble, faisons vivre notre ville

Dire NON !

Le 11 janvier 2015, nous avons affirmé courageusement notre volonté de vivre ensemble et défendre nos valeurs : Liberté Egalité Fraternité.

L'esprit de résistance qui avait soulevé le peuple français place de la République s'est éteint après les attentats perpétrés dans le même quartier le 13 novembre.

Le Président de la République et son gouvernement proposent désormais de porter atteinte à ces valeurs.

- La liberté : en constitutionnalisant l'état d'urgence, le pouvoir pérenniserait un régime policier d'exception dont les premiers débordements dépassent le champ de la lutte anti-terroriste.

- L'égalité : avec la déchéance des binationaux, le gouvernement créerait deux catégories de Français, porterait atteinte au droit du sol et renierait la tradition d'accueil française.

- La fraternité : nous voulions appeler à l'entente des peuples. Le signe positif de l'accueil des migrants syriens a vite été dissipé par la fermeture des frontières et le repli nationaliste en Europe.

La réforme de la Constitution et la déchéance de nationalité sont les mesures inefficaces et inopportunes d'un pouvoir aux abois qui braconne dans le programme du Front national.

Nous savons pourtant ce qu'il advient lorsque les crises économiques dégénèrent en nationalisme. La modification de la Constitution serait une arme aux mains des extrémistes. Alors, pour réduire l'influence des djihadistes et le racisme, disons plutôt :

NON à un État policier,

NON à des Français binationaux moins égaux que les autres,

NON au repli nationaliste,

OUI à la laïcité,

OUI au dialogue entre les peuples.

Monsieur le Député, vous aurez à vous prononcer au Congrès : refusez cet obscurantisme sécuritaire !

Sandrine Churaqui, Thierry Didier, Marianne Jaouen, Gérard Najman

Dynamisons Cachan - Groupe Les Républicains - UDI

Budget, tu nous tiens...

Comme chaque année, le Conseil Municipal va reprendre le cycle budgétaire de la commune avec le Débat d'Orientation Budgétaire et le Budget Primitif 2016, suivi des votes du Compte Administratif 2015, du Compte de Gestion 2015, de l'affectation du résultat 2015 et du budget définitif.

Cette année, le budget va être compliqué. Comme nous vous le disions dans nos précédents articles, la dérive des charges de personnel nous a fait passer dans le rouge. Les réserves qui auraient pu financer la réfection de la Mairie ou des investissements nouveaux, fondent à une vitesse vertigineuse.

Face à cette dérive, et faute de changer cette politique, il faudra trouver de nouveaux revenus sans augmenter les impôts locaux de ceux qui contribuent déjà largement, et même au-delà du raisonnable.

A court terme, il existe des opportunités, comme par exemple :

- L'augmentation de la population suite aux nouvelles constructions ;
- La réduction des abattements propres à notre commune ;
- La révision des loyers du patrimoine privé de la ville associés à des baux précaires ce qui justifie leur niveau selon notre maire.

Pour illustrer ce dernier point, le Maire signe, entre autres, des arrêtés pris par délégation du conseil municipal, pour la mise à disposition d'un studio pour 120 €/mois ou encore, dans le même immeuble, deux appartements de 2 pièces : l'un pour 90 €/mois et l'autre pour 383 €/mois.

La commune ne serait-elle pas en capacité d'offrir un relogement si elle exerçait son droit de mettre fin au bail et en conséquence, elle pourrait pratiquer les prix du marché ?

Laissez-nous vos commentaires au : 09 72 13 40 36.

Alfred Spehner - Christelle Prache - Joël Langlais

Dans cette rubrique s'expriment les différents groupes politiques composant le conseil municipal.

Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs

Les élu(e)s de la majorité

- **PS**: ps.cachan@gmail.com **Blog**: ps-cachan.org

- **PCF Cachan**: pc-cachan@orange.fr

- **PRG**: prg.cachan@gmail.com

- **Environnementalistes**: jofraud@aol.com
cachanenvironnemental.wordpress.com

Dynamisons Cachan - Groupe Les Républicains - UDI

- accueil@dynamisonscachan.fr

- www.dynamisonscachan.fr

Cachan ensemble

- cachan2014@gmail.com

- www.cachan-ensemble.fr

Groupe UDI - Modem - Alliance centriste

- udi.cachan@gmail.com

+ d'info: Vous voulez rencontrer vos élus, jours et horaires des permanences sur www.ville-cachan.fr



Groupe UDI - Modem - Alliance centriste

Relancer La France, ses régions, ses villes



Ceux qui nous gouvernent proposent constamment les mêmes solutions qui ont déjà échoué au lieu de refonder complètement notre modèle économique et social obsolète.

Pourtant, notre pays ne doit être condamné ni à l'échec économique, ni au délitement social, ni à l'affaiblissement démocratique, ni à l'isolement.

Il dispose de formidables ressources et potentiels qui pourraient lui permettre de retrouver sa grandeur et sa place, à condition de construire le modèle économique français du XXI^e siècle.

Mais tout est à réinventer si on veut gagner et retrouver la cohésion nationale à laquelle nous aspirons tous.

Notre nouveau modèle devra valoriser le mérite dans l'Éducation, et non l'égalitarisme menant au nivellement par le bas et à l'inculture. Il devra, au contraire, donner des opportunités nouvelles à ceux qui sont en échec, garantir l'égalité des chances dans la compétition économique très dure aujourd'hui.

Ce modèle devra réaffirmer l'autorité de l'État, donner les moyens de la compétitivité à nos entreprises, se fonder sur le respect de nos ressources naturelles et leur durabilité.

La France, ses Régions, ses villes, doivent re-devenir les moteurs de l'Europe, à qui doivent être confiés les enjeux stratégiques pour nous défendre ensemble contre les dangers du monde et nos concurrents extérieurs, en préservant nos valeurs humanistes.

Pour cela, les générations d'aujourd'hui devront accepter des efforts pour préparer une vie meilleure aux suivantes, respecter notre planète et recréer espoir, volonté collective et solidarité. C'est notre vraie mission, elle doit être universelle. Le pragmatiste doit l'emporter sur l'idéologie.

Alain Ospital - Daisy Massé

Hôtel de Ville

Square de la Libération -
01 49 69 69 69
Service de l'Etat civil - Elections -
Cimetière

Maison des services publics

3, rue Camille Desmoulins
Direction des services techniques
01 49 69 61 87
Direction du développement urbain
01 49 08 55 79
Direction du développement social,
des solidarités et de la santé
01 49 69 15 70

Prévention, Médiation, Sécurité

22, rue Guichard - 01 41 98 36 40

Horaires sur www.ville-cachan.fr**● Commissariat de Cachan**

15 rue Marx Dormoy
Ouvert 7/7, 24/24 - 01 49 08 51 00

● Déléguée du Défenseur des droits

- Dalila Nemiri
Tout différend entre les particuliers et
l'administration. *Lundi de 18h à 20h - Ac-
cueil sur rendez-vous, Maison de la Préven-
tion et de la Médiation - 01 41 98 36 40*

● Médiation familiale - Eva Domingues
Situations conflictuelles au sein de la
famille (consultation, médiation).
Gratuit. *Jeudis 4 et 18 février de 9h à
17h - Maison Cousté - 19 rue Cousté -
01 41 98 36 40*

● Conciliateurs de justice

Règlement amiable des différends
entre particuliers (hors procédure
judiciaire). *Tribunal d'instance de Ville-
juif, 127/129 rue Jean Jaurès - sur rdv
01 49 58 12 35*

● La Maison de Justice et du Droit

(MJD) Professionnels du droit et as-
sociations spécialisées dans le do-
maine juridique. *Lundi: 9h/12h30 et
13h30/17h30- mardi: 9h/12h30, mercre-
di: 9h-17h30, jeudi: 13h30/19h30. MJD -
65, avenue J. Jaurès Villejuif. Permanence
téléphonique: le mardi de 13h30/16h30*

et vendredi matin 9h/12h30 (infor-
mations juridiques) au 01 43 90 25 25

● Permanence gratuite d'un avocat

Tous les 3^e samedi du mois de 10h à 12h30,
sur rdv - 01 49 69 69 69

Hôtel de ville - square de la Libération

● Écrire ensemble

Aide à la rédaction de courriers, docu-
ments administratifs (sauf documents
fiscaux)... et oriente vers les services
ou organismes compétents.

À la Direction du Développement Social:
mardi, mercredi et samedi: 9h à 11h30.

*Pas de permanences les samedis précé-
dant les vacances, quelques permanences
pendant les vacances, renseignement au-
près au 01 49 69 15 70.*

● Point Info Familles

Mardis 2 et 16 février à partir de 17h - 9 rue
Amédée Picard - 01 46 15 04 71 ou chris-
tine.monroc@cg94.fr

Informations sur les inscriptions en
crèche.

● CICAS

Pour les questions touchant à la re-
traite complémentaire.

Service information: 0820 20 07 01.
*Rdv à la DDS- 3 rue Camille Desmoulins
(3^e étage).*

● ADIL

Association départementale d'infor-
mation sur le logement pour les pro-
priétaires et locataires - 0820 16 94 94
*Mardis 9 et 23 février de 14h à 17h, à la
Direction du Développement Social.*

● CLLAJ

Le comité local pour le logement au-
tonome des jeunes aide les jeunes à
trouver un logement.

*Jeudi: 17h à 19h, 6/12 avenue du Pré-
sident Wilson 01 45 46 51 39*

● Service de Soins Infirmiers à Domicile de la ville de Cachan (ACSMD)

Intervention à domicile, sur pres-
cription médicale, d'infirmières et
d'aides-soignantes auprès des Cacha-
nais de plus de 60 ans, handicapés de
moins de 60 ans et patients Alzheimer.
Contact: 01 45 47 06 35

● AERA

Accueil, Ecoute, Rencontre, Adoles-
cence est un lieu d'information pour les
jeunes et leur famille. Soutien psycho-
logique, guidance parentale, groupes
de parole. *Ouvert du lundi 15h au samedi
13h - 19 rue Cousté - 01 45 46 64 39.*

Portail famille

Les réservations de l'accueil de lo-
isirs pour les mercredis de mars et
avril sont ouvertes jusqu'au 6 fé-
vrier. Celles pour les vacances de
printemps seront ouvertes du 7 au
19 mars.

Pour rappel, la réservation est
obligatoire pour fréquenter les ac-
cueils de loisirs. Vous pouvez:

- réserver en ligne sur le portail fa-
mille via le site internet de la Ville ;
- compléter le formulaire de réser-
vation disponible au service des af-
faires scolaires et dans les accueils
de loisirs.

● Cachan recrute

- Agent de surveillance de la
voie publique, filière technique,
catégorie C
- Gardien de police, filière police
municipale, catégorie C
- Directeur du Développement
Urbain, filière administrative ou
technique, catégorie A
- Technicien de bibliothèque,
filière culturelle, catégorie B
- Responsable du secteur espaces
verts, filière technique, catégorie B
- Kinésithérapeute à mi-temps,
filière médico-sociale, catégorie A
- Ophtalmologue à mi-temps,
filière médico-sociale, catégorie A
- Référent social scolaire, filière
médico-social, catégorie B
- Aide à domicile, filière technique,
catégorie C
- Chargé d'approvisionnement
alimentaire & entretien, filière
administrative ou technique,
catégorie C
- Assistante administrative, filière
administrative, catégorie B ou C

**Pour poser votre candidature,
adressez une lettre et un CV à**

Monsieur le Député-maire.

**Pour plus d'informations,
contactez la direction
des ressources humaines**

**au 01 49 69 69 32 ou
01 79 61 62 97**

Erratum

Dans le Cachan municipal n°256, une erreur a été commise dans un article du dossier sur le quartier gare page 15. Conformément au PLU modifié, la hauteur maximale des immeubles situés à l'angle de l'avenue Carnot et de la rue de la coopérative est de 28 mètres et non de 24 mètres.

à Cachan depuis 1979

Agence du Centre





Achats Ventes Locations

ADHÉRENT DU RÉSEAU
FNAIM

1, avenue Cousin de Méricourt - 94230 Cachan
Tél. : 01 46 64 01 38 - immocentre.cachan@wanadoo.fr

Toutes nos annonces sur
www.agenceducentre-cachan.com

Pompes Funèbres & Marbrerie



Nouvelle direction - Nouvelles prestations



Alexandra Da Costa
Assistance téléphonique 24 h/24 7j/7

17, avenue Carnot - 94230 Cachan
adc.pfmcachan@hotmail.fr - www.adc-pfm.com
Tél. : 01 41 24 01 23 - Fax : 01 41 24 01 24

GRAND LANCEMENT

EN CŒUR DE VILLE



Les Lavandières
—
**APPARTEMENTS
ET MAISONS
D'EXCEPTION**
Du studio au 5 pièces

ESPACE CONSEIL
17, rue du Dr. Hénouille
94230 CACHAN

0970 82 3535
APPEL NON SURTAXÉ

www.leslavandieres.akerys.com



AKERYS
PROMOTION

AKERYS Promotion - SAS au capital de 15 700 000 € - RCS Nanterre 338 646 137 - 389 422 000 - Siège social : 31161, avenue Georges Pompidou, BP 23273, 91122 BRUNY-CACHAN
Perspective 3 caractéristiques d'ambiance "Cachan" - Document non contractuel - Illustration : 0023 - Octobre 2015.

Pour vos travaux

- d'aménagements extérieurs
- de raccordement à l'égoût
- création de bateau d'accès
- de terrassement

Contactez :

**SPTP
& TP**

Terrassement
V.R.D.
Assainissement

52, rue Gabriel Péri
94230 CACHAN

Tél : 01 45 47 78 93

Fax : 01 45 47 26 56

E-mail : sptp-tp@wanadoo.fr

POUR COMMUNIQUER dans la Revue de CACHAN

Réservez votre
espace publicitaire
dans les
prochaines parutions
du magazine

Tél. : 01 45 26 08 30



PAUL LE CHEVALLIER
PUBLICITE

31, rue de la Rochefoucauld - 75009 Paris
Tél. : 01 45 26 08 30 - 01 42 82 97 04
E-mail : plc.regie@wanadoo.fr

Votre appartement dans le Val-de-Marne, pour un patrimoine valorisé

**VOUS
VERREZ LA
DIFFERENCE**

COGEDIM



GROUPE ALTAREA COGEDIM

Des résidences proches de tout, proches de vous

Bénéficier d'un environnement adapté à son style de vie, c'est essentiel. Proximité des transports, des commerces, d'établissements scolaires, d'équipements de loisirs et de soins, ou d'un environnement naturel : nos logements bénéficient d'un emplacement exceptionnel pour vous offrir une meilleure qualité de vie.

cogedim.com

0 811 330 330
Coût d'un appel local depuis un poste fixe

GRENADINES & CIE - COGEDIM SAS - SIRET N°054 500 814 000 55 - Crédits photos : Corbis - Illustration non contractuelle destinée à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptible d'adaptations ARKA - Les illustrations présentées sont une libre interprétation des projets élaborés par les artistes, en conséquence, les caractéristiques présentées dans ce document ne sont pas définitives et sont susceptibles d'être modifiées en fonction des contraintes techniques, financières, administratives ou réglementaires imposées à Cogedim, notamment lors de l'instruction des autorisations à construire. Ces caractéristiques n'entrent donc pas dans le champ contractuel. Les appartements sont vendus et livrés non aménagés et non meublés : 01/2010